

O.F. 9 août 1977

Langon

Cérémonie du souvenir des fusillés et victimes de la Déportation

Au cours d'une cérémonie, organisée par la municipalité et les groupements patriotiques. Langon commémore, chaque année, avec la collaboration de la Fédération des combattants volontaires de la Résistance de Bretagne, Normandie, Maine (centre Redon) la mémoire des 6 Langonnais fusillés, le 6 août 1944, à Port-de-Roche et celle des autres victimes de la Libération et de la Déportation.

Au bourg de Langon

Sur la place de l'église, Mme Yvonne Renouard accueillit les délégations et personnalités dont le commandant Loulou Pietri et Mme Deplantay, de F.C.V.R., Mme Salmon, présidente des familles fusillés d'Ille-et-Vilaine, le commandant Tardiveau, ancien chef de bataillon et un cortège se forma pour se rendre à l'église.

Au cours de l'office, l'abbé Rocher, recteur, rappela délicatement le souvenir de toutes les victimes des guerres et de la Libération. Au premier rang, avaient pris place les porteurs de drapeaux des sections de C.V.R. de Bretagne, Normandie, Maine ainsi que des volontaires de la Résistance de Rennes, Dinard, Fougères, des A.P.G. de Redon et des groupements patriotiques de Langon. Après l'office, l'assistance se groupait au pied du drapeau hissé sur un mât au centre de la place. Des gerbes de fleurs étaient déposées au pied du monument érigé au chevet de l'église par Mme Deplantay et M. Emile Delanoë, au nom des groupements patriotiques de Langon, et une minute de silence observée.

Au mémorial de Port-de-Roche

C'est au mémorial de Port-de-Roche, sur les lieux mêmes du sacrifice de ces victimes que se déroulait ensuite la cérémonie commémorative la plus symbolique. Sur le dolmen central, des gerbes étaient déposées par Mlle Moquet et des représentants des groupements.

Dans le même temps, un bouquet de fleurs de bruyères était placé au pied de chacun des dix menhirs rappelant le souvenir des dix victimes : ce geste étant accompli par dix anciens résistants qui assurèrent une garde d'honneur au pied de cette stèle commémorative. M. [Marcel Philippe](#), de Langon, faisait l'appel des noms de ces dix victimes et en écho, M. Pierre Guihaire, répondait : « Mort pour la France ». La minute de silence était suivie de trois allocutions.

Après avoir rappelé brièvement les événements du 6 août 1944, Mme Yvonne Renouard déclarait : « **Rappelons-nous de ce « peuple de la nuit » attendant dans le silence, puis s'organisant à travers la France ... Cette conspiration fraternelle et**

courageuse qui sut choisir son adversaire et son objectif avec détermination. Souvenons-nous, pour reprendre une expression d'André Malraux, de cette Armée de l'Ombre qui formait une « France combattante » ... Restons unis dans l'amitié, dans le respect du prochain, dans la paix. »

Le commandant Loulou Pietri adressait un hommage de remerciements à la municipalité et aux mouvements patriotiques de Langon pour leur fidélité dans l'organisation de cette cérémonie du Souvenir ainsi que les personnalités et les délégations... A la mémoire de ces Langonnais, il associait les victimes de Fégréac, de Pipriac et autres lieux de la région. Il avait une pensée émue pour les familles des disparus et demandait à **« tous les hommes de bonne volonté de lutter pour la paix. »**

« Août 1944, cette date nous ne l'oublierons jamais » déclarait Mme Deplantay, évoquant avec émotion cette journée du 4 août et le départ de Redon d'un convoi en direction de la déportation. De cette allocution qui fit impression sur l'assistance, retenons ce passage :

« Je voudrais dire aux jeunes qui sont présents, qu'à cette époque c'étaient leurs frères, leurs mères, leurs grand-mères qui étaient les Résistants dont je parle et qu'au lieu, pour certains d'entre eux, de contester, alors qu'ils sont si heureux, de prendre exemple sur les générations qui les ont précédés. Qu'avaient-ils à défendre les jeunes de cette époque ? « Leur liberté », la liberté de vivre comme nous aimons vivre en France... »

Remise d'un album à Mme Renouard

A la suite de son allocution, Mme Deplantay remettait à Mme Renouard un album sur la Déportation. Cet album destiné à la bibliothèque municipale, pourra être consulté avec un vif intérêt par les jeunes et complètera leur documentation sur les camps de la mort.

J. MAILLARD

